Atelier de validation du manuel de procédures de gestion des produits pharmaceutiques inutilisables

Du 13 au 14 Aout 2012 s'est tenu à Grand Bassam, à l'hôtel étoile du sud, l'atelier de validation du manuel de procédures de gestion des produits pharmaceutiques inutilisables (PPI).Cet atelier a vu la participation de 37 participants sur 45 attendus.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Directeur de la Pharmacie et du Médicament, Docteur DUNCAN A. Rachel, représentant Madame le Ministre de la santé et de la lutte contre le sida, Pr N'DRI YOMAN. Au cours de son allocution, elle a remercié les participants pour avoir accepté d'honorer de leur présence effective, ce présent atelier et a signalé que malgré la volonté politique, des quantités de PPI sont stockés dans nos établissements de santé ; d'où une réflexion afin de sécuriser au mieux les populations. Docteur DUNCAN, a terminé son propos en insistant sur les attentes que suscite les résultats de cet atelier pour madame le Ministre de la santé et de la lutte contre le sida quant aux propositions concrètes qui permettront d'asseoir une véritable stratégie de gestion des PPI, et a déclaré ouvert l'atelier en souhaitant plein succès aux travaux. Au terme de deux jours de travaux, les participants ont fait les recommandations suivantes :

- ✓ **A l'endroit des autorités**
- Construire ou réhabiliter des entrepôts pour le stockage des PPI dans les districts.
- Doter les structures en charge de la destruction des PPI d'incinérateurs répondant aux spécifications admises
- Mettre en place d'un mécanisme de financements pour la gestion des PPI.
- ✓ **A l'endroit du ministère de la santé**
- Faire des campagnes d'information et de sensibilisation des acteurs et des populations
- Faire des Campagne s d'information et formation des acteurs en charge de la gestion des PPI
- ✓ **A l'endroit de la DPM**
- Rédiger un texte qui réglemente les dons de produits pharmaceutiques

Il est à signaler que l'une des priorités de la politique nationale de santé (PNS) adoptée en Décembre 2011 est d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres intrants stratégiques de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Plusieurs stratégies ont été développées à cet effet avec l'appui des partenaires et organismes de développement.

Cependant, les médicaments peuvent être objet de péremption ou d'avarie. Dans ce cas, ils constituent des déchets médicamenteux dangereux pour la santé des populations et pour l'environnement.

Raison pour laquelle leur stockage, leur transport et leur élimination doivent être réalisés en toute sécurité.

Ainsi, l'on est passé de la technique de brûlage à l'air libre des produits pharmaceutiques périmés et avariés à leur incinération dans une installation industrielle.

A l'issue de l'expérimentation de ces deux méthodes de destruction, le constat suivant se dégage :

- Les conditions de destruction à l'air libre sont sources de pollution environnementale et comportent des risques sanitaires pour les riverains ;
- Le coût relatif à la destruction au moyen d'un incinérateur privé est excessif.

Parallèlement, depuis 2007, des équipes pluridisciplinaires ont entamé une série de réflexions pour assurer une gestion appropriée des produits périmés ou avariés: Ces réflexions ont conduit à :

a. Un processus de destruction des produits périmés ou avariés impliquant, outre le Ministère en charge de la santé, le Ministère en charge de l'environnement et le District d'Abidjan

b. L'adoption d'un plan d'urgence pour l'enlèvement et la destruction des ARVs périmés de la périphérie lors de la restitution des résultats de la mission de supervision 2009 (réunion du 8 Décembre 2009).

c. La mise en œuvre du plan d'urgence :
   - Enlèvement des ARVs périmés de la périphérie et leur acheminement au niveau central.
   - Destruction en 2011 de **27 812** kg de produits périmés ou avariés.

d. La mise en place d'un comité de suivi et évaluation de la destruction des périmés issus du secteur public.

e. La validation du Plan National Stratégique de la Chaine d'Approvisionnement (PNSCA) incluant une stratégie de renforcement de la prise en charge (PEC) des périmés ou avariés[2].

Malgré ces différentes avancées:

- La Pharmacie de la Santé Publique (PSP) totalise dans ses entrepôts un volume d'environ 300 tonnes de médicaments inutilisables.
- Des quantités importantes de médicaments périmés ou avariés existent dans les différentes structures publiques comme le rapporte la mission de supervision du SIGL ARV de octobre/novembre 2011 estimées à 92 539 200 francs CFA (soit environ $185,078.40).
- Le coût de la destruction par un incinérateur privé demeure élevé tel qu'évoqué plus haut.

Aussi, au regard de la situation ci-dessus exposée, une meilleure gestion des produits inutilisables se justifie et constitue l'objet des travaux relatifs à la revue des procédures existantes sous la direction de la DPM avec la participation de plusieurs acteurs nationaux et partenaires au développement.

La revue des procédures aboutira à la mise en place de directives nationales appropriées qui permettront de:

- rendre disponible de façon continue les données sur la gestion des produits inutilisables et réduire leur quantité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.
- maitriser la coordination de l'élimination desdits produits.

Aussi afin d'optimiser la qualité de ce manuel et la mise en pratique rationnel de la feuille de route qui en découle, que cet atelier de validation du manuel de procédures de gestion des produits pharmaceutiques inutilisables (PPI) a été organisé. Deux (02) groupes ont été constitués et avaient la charge de travailler sur le document projet de manuel, le cadre organisationnel et institutionnel, les Formulaires ou outils de collecte et le circuit des PPI et de gestion de l'information. Les travaux ont conduit à l'adoption du manuel de procédures de gestion des produits pharmaceutiques inutilisables, du cadre organisationnel et institutionnel, et le système de gestion des données (flux, circuit, outils de collecte, traitement, communication).

Service communication
PNDAP